

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DU NEUBOURG

54 avenue de la Libération
27110 Le Neubourg
02 32 35 17 33
pvd@le-neubourg.fr

► Nos partenaires



FONDATION



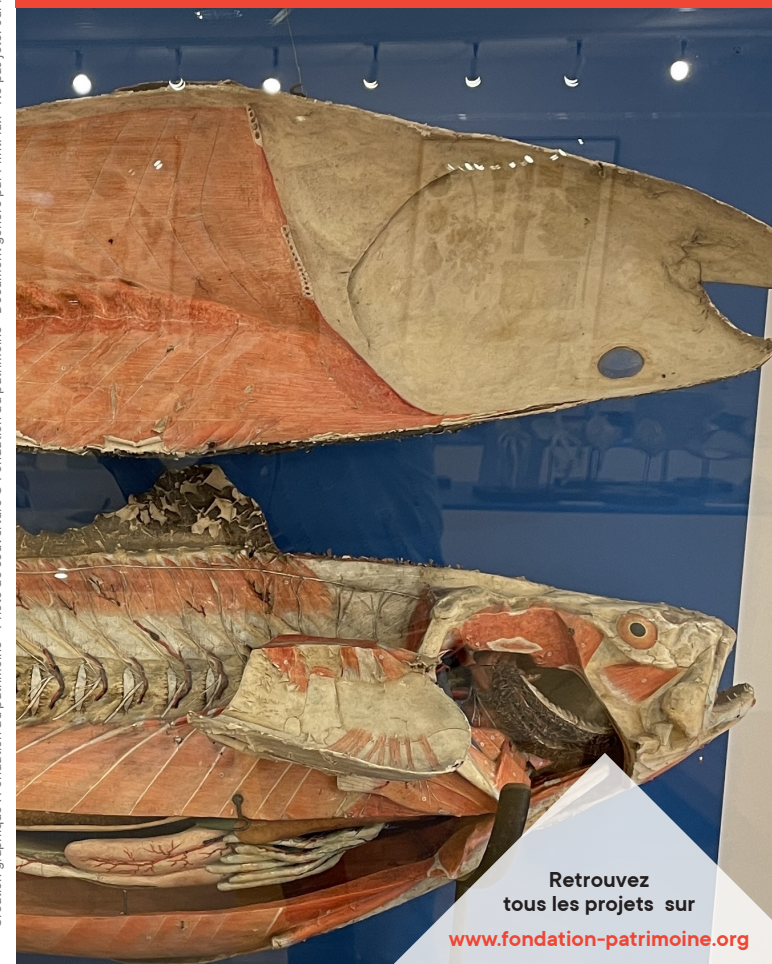
► Je donne !

Pour la
restauration de

la perche du Nil au Neubourg

Eure (27)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauver la perche du Nil, un modèle unique du docteur Auzoux

◆ ◆ LE PROJET

Soutenez la restauration d'un modèle scientifique exceptionnel du XIXe siècle conservé au musée d'Écorché d'Anatomie du Neubourg. Offerte par un donateur passionné, cette Perche du Nil en papier mâché fait partie des créations pédagogiques du docteur Auzoux, célèbre pour ses modèles anatomiques représentant le corps humain, la faune et la flore. Fragile et particulièrement sensible au temps, cette œuvre nécessite aujourd'hui une intervention spécialisée afin de garantir sa préservation et sa transmission.

La restauration sera menée par deux restauratrices diplômées d'État, reconnues au niveau national pour leur expertise des matériaux composites et du papier mâché. Grâce à vos dons, ce témoin rare du patrimoine scientifique pourra retrouver toute sa place dans le futur musée du Neubourg. Soutenez ce projet de sauvegarde patrimoniale.

◆ ◆ SON HISTOIRE

Au XIXe siècle, le docteur Louis Auzoux révolutionne l'enseignement scientifique grâce à ses modèles anatomiques démontables en papier mâché. Conservée au Neubourg, la Perche du Nil témoigne de cette aventure

pédagogique et scientifique unique. Sa restauration s'inscrit dans le projet de création d'un nouveau musée installé dans la Maison Neuve, à proximité immédiate du Vieux Château.

Ce futur équipement culturel permettra de présenter dans de meilleures conditions les collections permanentes du musée d'Écorché d'Anatomie, tout en accueillant des expositions temporaires et des actions de médiation.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La Ville du Neubourg porte un ambitieux projet de valorisation du patrimoine scientifique et culturel local autour du Vieux Château et de la Maison Neuve. À terme, le futur musée proposera un parcours muséographique renouvelé, accessible aux habitants, scolaires et visiteurs, favorisant la transmission des savoirs et la découverte du patrimoine du docteur Auzoux. Grâce à votre soutien, ce patrimoine unique pourra continuer à émerveiller les générations futures.

Montant des travaux	30 212 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2026

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la perche du Nil au Neubourg

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104031

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Normandie, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la perche du Nil au Neubourg**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Crédit photos © Fondation du patrimoine

